

---

**PIMPOMETTE**  
**Lucie Guinoiseau**  
**11 rue des pins 03300 creuzier-le-vieux**  
**06.67.06.66.26**  
**pimpomette@gmail.com**

---

**Contrat de prestation de Service**

La société PIMPOMETTE, représentée par Lucie Guinoiseau, en sa qualité de gérante, dénommée, ci-après, « le Prestataire », d'une part, et :

Nom, prénom, adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dénommée, ci-après, « le Client », d'autre part.

Le présent contrat définit les modalités d'exécution et de facturation de la prestation « animation de maquillage artistique» fournie par le Prestataire au Client.

Le présent contrat de prestation de service engage le Prestataire à réaliser la prestation à la date convenue ci- après.

- a. Nom \_\_\_\_\_
- b. Date et heure de l'évènement: \_\_\_\_\_
- c. Adresse exacte de l'évènement: \_\_\_\_\_
- d. Nom et numéro de tél. du contact sur site le jour  
J : \_\_\_\_\_
- e. Type/Thème: \_\_\_\_\_
- f. Nom et âge de l'invité d'honneur: \_\_\_\_\_
- g. Intérieur/Extérieur: \_\_\_\_\_
- h. Nombre de personnes à maquiller (adultes-ados-enfants): \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_
- i. Arrhes versées ce jour : \_\_\_\_\_
- j. Solde dû le jour de la prestation: \_\_\_\_\_

Le Client déclare avoir lu et accepter les conditions du présent contrat.

Fait à

le

« Bon pour accord » et signature

Lucie Guinoiseau, agissant en tant qu'auto-entrepreneur pour sa société "Pimpommette", est spécialisée dans l'animation de maquillage artistique pour les professionnels et les particuliers.

Les conditions générales régissent les relations entre la société "Pimpommette" et ses clients.

Préalablement à toutes transactions, le bénéficiaire reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions générales de vente et déclare expressément les accepter sans réserve.

La signature du devis matérialise son acceptation pleine et entière.

### **Réservation**

La réservation d'une prestation, quelle que soit la formule, doit être effectuée impérativement par la signature du devis, accompagnée d'un acompte de 30% (dans un délai maximum de 5 jours après réception du bon de commande). Cet acompte ne sera en aucun cas remboursable.

Le contrat fourni est un document de valeurs légales et commerciales et engage les deux parties à respecter son contenu.

Il est préférable de réserver au moins 2 semaines à l'avance.

Dès réception de la confirmation par signature du devis et du versement de l'acompte, la société "Pimpommette" contacte le client pour confirmer les modalités de réservation par mail. Le prestataire vous appellera pour confirmer les détails de votre événement la veille. Pensez à nous faire part de tout changement et à nous communiquer toute information utile pour trouver la lieu et se garer (travaux...).

Seule la confirmation écrite du client approuvée par la société "Pimpommette" pourra garantir la date de réservation souhaitée. Aucune date ne pourra être bloquée sans la réception effective du devis validé par l'acompte.

Toutes réservations de dernière minute peuvent se faire par téléphone mais doivent être confirmées par mail. Le paiement se fera alors dans la totalité le jour de la prestation.

Toutes modifications survenant au moins 3 jours avant la prestation doivent être effectuées par téléphone et confirmées par mail. Toute modification du devis sera stipulée par un avenant et entraînera une facturation indépendante.

### **Report/Annulation**

Nous avons bloqué une date pour votre événement, ce qui veut dire que nous n'avons pas pu prendre d'autres contrats pour cette date, et certaines périodes sont très demandées. Le montant des arrhes n'est pas remboursable mais transférable si vous trouvez une autre date qui pourrait convenir au prestataire.

La société "Pimpommette" autorise le report d'une prestation dans les 2 semaines suivant sa programmation d'origine, en fonction des disponibilités restantes.

Dans le cas d'une Annulation :

Annulation entre 30 et 15 jours : seul l'acompte de 30 % sera facturé.

Annulation 7 jours avant la prestation : 50 % du montant total de la prestation sera facturé.

Annulation 3 jours ou moins avant la prestation : la totalité du montant de la prestation sera facturé.

Si aucun accord n'arrive à être conclu sur de nouvelles dispositions, la prestation sera considérée comme une annulation et le client perdra alors la totalité du prix indiqué lors de la signature du devis.

Dans le cas d'une réservation pour un nombre supérieur au nombre d'enfants présent le jour de la prestation, aucun remboursement ne sera effectué. Le tarif dû est celui appliqué sur le devis signé par le client et la société "Pimpommette".

### **Tarifs**

Les prix figurant sur ce site sont des prix en euros hors taxes comprises. La tva est non applicable (art.293B du cgi)

L'auto-entrepreneur Lucie Dupaquet pour la société "Pimpommette" se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le devis sera le seul applicable à l'acheteur.

### **Frais annexes (transport repas et hébergement)**

Toutes les interventions à plus de 30km génèrent des frais de déplacement et pour les prestations de longue durée ou longue distance un forfait repas et hébergement sera ajouté sera défini au cas par cas.

### **Facturation et paiement**

Vous disposez de différents moyens de paiement.

En chèque libellé à l'ordre de « Lucie Guinoiseau » et adressé au « 11 rue des pins 03300 Creuzier-le-vieux ».

En espèce (uniquement remis en mains propres contre reçu) le jour de la prestation.

Par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours à compter du jour de la prestation.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

1. Le paiement de la totalité de la prestation est obligatoire soit au moment de la réservation, soit au début de la prestation. Merci de préparer à l'avance une enveloppe avec votre moyen de paiement (chèque ou espèce) et la remettre au prestataire à son arrivée. Le paiement de la prestation doit être fait au à l'arrivée, avant le début de l'animation, afin que le prestataire puisse repartir à l'heure pour son prochain évènement. En effet, il est souvent compliqué pour l'hôte d'être dérangé et de retrouver son chéquier pendant qu'il s'occupe de ses invités. Nous viendrons vous voir à la fin de la prestation pour nous assurer que tout s'est bien déroulé.

2. Enfants supplémentaires. Si le jour de la prestation, plus d'enfants que prévus sont présents et souhaitent être maquillés, le client pourra en faire la demande au prestataire (sous réserve que son planning le permette) le client devra choisir lui même les personnes et les indiquer au prestataire (un ticket ou un tampon sera distribué aux enfants prévus) et le client s'engage à régler, avant la prestation, 10 euros supplémentaires par enfant non prévu dans le contrat.

### **Conditions de l'animation**

Comme le prestataire sera occupé à maquiller et à interagir avec les invités, il ne pourra pas gérer la file d'attente. La file doit être gérée par l'hôte ou une personne qu'il aura choisie pendant la durée de l'évènement. Vous pouvez faire une feuille d'inscription, ou bien distribuer des tickets à vos invités pour gérer la file d'attente. Merci de bien vouloir indiquer à vos invités quand il est temps pour le prestataire de partir.

A la réservation de votre évènement, selon le nombre d'enfants à maquiller, nous déterminerons ensemble de la simplicité/rapidité de chaque maquillage. Le prestataire fera de son mieux pour offrir et créer des modèles de qualité pour un maximum d'enfants. Notez, que si de nombreux invités arrivent tard, nous n'auront peut être pas le temps de faire quelque chose pour tout le monde ou bien les modèles seront ré adaptés en fonction.

### **Installation**

Le prestataire apportera tout le matériel nécessaire à votre prestation. Toutefois si l'évènement se fait en extérieur, vous devez veiller à ce que le stand soit protégé du vent, et du soleil. Nous avons besoin d'un espace d'environ deux mètres pour l'installation, de préférence contre un mur. Il faut une bonne source de lumière. Si l'espace est plus petit merci de nous le dire à la réservation pour que l'on puisse organiser l'installation différemment. Il nous faut environ 15 minutes pour l'installation et le rangement, ce temps n'est pas compté dans le temps de la prestation.

### **Sécurité du matériel et des personnes**

La société "Pimpommette" ne peut, en aucun cas être tenue pour responsable des détériorations éventuelles causées par les participants vis à vis de l'infrastructure du lieu de la prestation, des installations matérielles et des dommages corporels subis par quelconques individus présents le jour de l'animation.

Le représentant Lucie Dupaquet, de la société "Pimpommette", ou tout autre personnel pouvant intervenir en son nom pour la prestation, n'exerce en aucun cas le rôle de gardiennage. Son rôle en tant qu'intervenante se limite à l'exécution de l'animation selon les conditions établies lors de la réservation.

Le client est son propre assureur.

Le client sera tenu responsable de tous vols survenus dès le moment où tout le matériel est installé sur le lieu de la prestation.

Le prestataire fournira sur demande une attestation de son assurance Responsabilité Civile Professionnelle.